

**COMPOSITION DES JURYS DE 1ÈRE ANNEE
DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES
UFR DES SCIENCES DE SANTÉ
Année universitaire 2025-2026**

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;

VU le décret n°2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Pour l'année universitaire 2025-2026, le jury de première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques est constitué comme suit :

Présidente : Madame Maeva WENDREMAIRE

Membres :

1ère session - Semestre 1

Mmes et MM. Christelle BASSET, Véronique BERARD, Mathieu BOULIN, Philippe DE LA GRANGE, Mathieu GUERRIAUD, Jean-Marie HEYDEL, Anne-Claire OFFER, Marc SAUTOUR, Antonin SCHMITT, Nathalie SEGUY, Anne TESSIER, Maeva WENDREMAIRE.

1ère session - Semestre 2

Mmes et MM. Mathilde BAS, Mathieu BOULIN, Florence BOUYER, Rachel CADOT, Odile CHAMBIN, Bertrand COLLIN, Philippe DE LA GRANGE, Philippe FAGNONI, Mathieu GUERRIAUD, Jean-Marie HEYDEL, Catherine LEJEUNE, Jean-Paul LEMAITRE, Alexandre MELOUX, Anne-Claire OFFER, Antonin SCHMITT, Nathalie SEGUY, Maeva WENDREMAIRE.

2ème session – Semestres 1 et 2

Mmes et MM. Mathilde BAS, Christelle BASSET, Véronique BERARD, Mathieu BOULIN, Florence BOUYER, Rachel CADOT, Odile CHAMBIN, Bertrand COLLIN, Philippe DE LA GRANGE, Philippe FAGNONI, Philippe FAURE, Mathieu GUERRIAUD, Jean-Marie HEYDEL, Catherine LEJEUNE, Jean-Paul LEMAITRE, Alexandre MELOUX, Anne-Claire OFFER, Marc SAUTOUR, Antonin SCHMITT, Nathalie SEGUY, Anne TESSIER, Maeva WENDREMAIRE.

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR des Sciences de Santé et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le 19 Septembre 2025

Le Doyen, Pr Marc MAYNADIE



UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE
UFR des Sciences de Santé
Direction